

Production ligérienne de viande porcine

Prospective à l'horizon 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Avril 2011

TERRES d'**a**VENIR



Cette étude a été réalisée par Christine Goscianski et Eliane MORET du Pôle Economie et Prospective, en collaboration avec les membres du comité de pilotage (responsables professionnels des JA, de la FRSEA, de la CRA et de la coopération, opérateurs économiques et ingénieurs viande porcine des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire).



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE L'ETUDE

- I – La filière porcine : un enjeu économique fort pour la région**
- II – Le contexte : un marché de plus en plus concurrentiel**
- III – Les scénarios à l'horizon 2020**
- IV – Les leviers d'action**

DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

- I – La méthode**
- II – Les hypothèses**
 - **Des hypothèses communes à tous les scénarios**
 - **Des facteurs de différenciation au niveau des débouchés**
 - **Des facteurs de différenciation au niveau de l'offre régionale**

CONCLUSION



INTRODUCTION

La région des Pays de la Loire est la première région française d'installation de jeunes agriculteurs. En raison de multiples facteurs, cette dynamique du renouvellement des générations en agriculture est en perte de vitesse dans la plupart des filières agricoles et notamment animales.

Confrontée à des difficultés économiques importantes depuis 2006, la filière viande porcine est particulièrement concernée.

Depuis 4 ans, la rentabilité insuffisante des élevages ne permet plus aux producteurs d'investir pour moderniser et adapter leurs outils, alors que le parc de bâtiments connaît déjà un vieillissement important: 50% des bâtiments ont plus de 20 ans, et il existe d'importants besoins de rénovation pour réaliser des économies d'énergie, travailler dans de bonnes conditions et améliorer l'efficacité économique des élevages.

Cette situation pénalise fortement la transmission, alors que 39 % des éleveurs vont partir en retraite dans les 10 ans qui viennent.

Au cours des 3 dernières années, le nombre d'installations en production porcine a été faible: en moyenne 47 installations par an sur la région (pour un total de 600 à 650 installations aidées selon les années), dont une trentaine avec un atelier porc associé à d'autres productions, majoritairement dans un cadre sociétaire.

Ces installations ont permis d'assurer un taux de renouvellement de 30% des éleveurs. Qu'en sera-t-il demain ?

Partant de ce constat, le Comité Régional de l'Installation (qui rassemble des représentants de la Profession agricole, de l'Etat et du Conseil régional) a souhaité se doter d'une vision prospective à l'horizon 2020 et a sollicité le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire pour travailler sur trois filières de production de viandes : porc, volaille et viande bovine.

Le travail a été mené avec les représentants de la filière dans le cadre d'un Comité de Pilotage.

La finalité de l'étude était de répondre à deux questions étroitement imbriquées :

- Comment vont évoluer les volumes de production dans les 10 ans qui viennent ?
- Quels seront les besoins en installation par filière ?

Elle s'est ensuite prolongée par l'identification des leviers d'actions à mettre en œuvre.

La première partie de cette publication présente de façon synthétique le contexte de la filière et les scénarios prospectifs.

La seconde partie détaille la méthode employée, ainsi que les hypothèses de travail qui ont permis de construire les scénarios prospectifs.



PREMIERE PARTIE: SYNTHESE DE L'ETUDE

I - La filière porcine : un enjeu économique fort pour la région

- **Deuxième région productrice** de porcs au plan national, les Pays de la Loire comptent en 2010 un peu plus de 2000 élevages de porcs, ainsi que de nombreux outils industriels en amont et en aval.

Sans comptabiliser les emplois induits au niveau des services (logistique, commerce, conseil), la production porcine régionale génère plus de 7300 emplois.

Emplois directs induits par la production porcine régionale

	Activité	Emplois estimés
Production	258 000 tonnes en 2009	1 600 exploitants 400 salariés d'exploitation
Fabrication d'aliments porc	1 100 000 tonnes consommés	340 salariés
Abattage - Découpe en PdL	208 500 tonnes abattues en PL	1 500 salariés
Abattage hors région	50 000 tonnes abattues hors PL	360 salariés
Charcuteries salaisons issues de porcs PL	150 000 tonnes produits	3 000 salariés
Groupements de producteurs	2 900 000 têtes traitées	150 salariés
TOTAL (hors autres emplois induits)		7 350 actifs

Source : Chambre régionale d'Agriculture d'après DRAAF - DSV - IFIP

Avec un tonnage produit de 258 000 tonnes, et une consommation régionale estimée à 118 000 tonnes (sur la base d'une moyenne par habitant de 33.7 kg/an), la production ligérienne est commercialisée pour plus de la moitié hors de la région (en France et à l'étranger).

- C'est **une production de qualité**, fortement liée au sol : les exploitations détenant des porcs ont une surface moyenne de 81 ha.

Les signes officiels de qualité sont très présents sur la région :

- Le porc label rouge est produit dans 185 élevages, soit la moitié de la production nationale sous label (qui pèse 3% de la production française totale).
- Même chose pour le porc biologique, produit dans 60 élevages ligériens, ce qui positionne là encore la région en leader national.

Le logo VPF atteste quant à lui de l'origine nationale de la production.



II - Le contexte : un marché de plus en plus concurrentiel où le poids de la France s'effrite

o La consommation plafonne

Entre 1989 et 2009, l'évolution tendancielle de la consommation de viande de porc en volume par habitant est restée stable dans l'Union Européenne mais a connu une légère diminution en France (-0.2% par an) avec une accentuation de la baisse depuis 1999 (-0.85 % par an). Le porc reste néanmoins la première viande consommée par les Français et par les Européens : 33.7 kg par habitant par an en France en 2009.

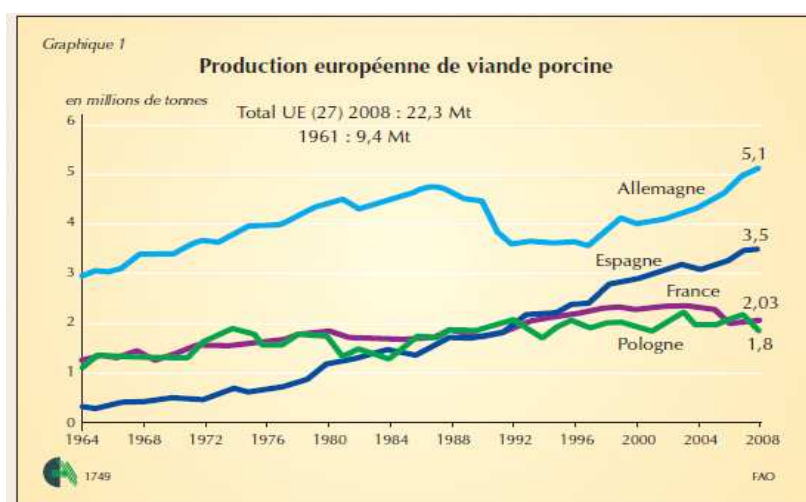
Sur le plan qualitatif et sanitaire, les consommateurs sont de plus en plus exigeants, et les signes officiels de qualité et d'origine se sont développés pour les rassurer.

La viande de porc est principalement consommée sous forme de produits transformés : la charcuterie salaison assure 75% du débouché du porc ; dans ce secteur, les stratégies de marques sont très présentes, contrairement au porc frais qui tend à rester un produit basique.

o La France perd du terrain sur la scène européenne

Les échanges français de porc sont essentiellement européens : 83% des volumes sont exportés vers l'Union Européenne. Les importations, en progression régulière, proviennent quasi exclusivement de l'UE, principalement d'Espagne et d'Allemagne.

Le solde du commerce extérieur porcin reste positif en volume avec un excédent compris entre 6 et 7%, mais il est devenu négatif en valeur depuis 2008 par suite de l'accroissement des importations de produits à plus forte valeur ajoutée : pièces fraîches et congelées, préparations, conserves et viandes saumurées.



La France perd en effet du terrain sur la scène européenne, en raison d'une moindre compétitivité de sa filière.

Cet écart de compétitivité s'explique en grande partie par des distorsions de concurrence intra UE au niveau fiscal, social et environnemental, alors qu'au niveau des élevages mêmes, les données de l'IFIP mettent en évidence un prix de revient assez proche de celui de nos concurrents.

III - Les scénarios à l'horizon 2020

o Trois scénarios contrastés

A partir de différentes hypothèses concernant l'offre et la demande (voir la présentation dans la deuxième partie de la publication), trois scénarios contrastés (tendanciel, rupture, volontariste) ont été retenus pour illustrer les marges de manœuvre existantes et mettre en évidence les principaux leviers d'action.

Demande	2009	Scénarios à l'horizon 2020		
		Tendanciel	Rupture	Volontariste
Consommation par habitant par an en kg*	33,7	31,9	30,2	33,7
Consommation intérieure (1) en 1000 t	2 168	2 151	2 035	2 273
Exportations françaises (2) en 1000 t	718	643	643	680
Importations françaises (3) en 1000 t	591	701	741	660
Solde des échanges en 1000 t	127	-58	-98	20
Demande nationale (1) + (2) - (3) en 1000 t	2 295	2 093	1 937	2 293
Evolution 2020/2009 de la demande		-8,8%	-15,6%	=

* Population française en hausse: elle passe de 64,3 à 67,4 millions d'habitants entre 2009 et 2020

Offre régionale	2010	Tendanciel	Rupture	Volontariste
- Effectifs truies	125 100	105 100	99 100	115 200
- Places engraissement	959 100	875 800	819 500	959 500
- Tonnage porcs engraisés	244 000	222 000	208 000	244 000
Evolution porcs engraisés 2020/2010		-8,6%	-14,6%	=
Taux de renouvellement	30%	26%	20%	31%
Installations porcines par an	47	44,7	38,5	51,6
Nombre d'élevages (hors sélection et multiplication)	1879	1183	1020	1220
Dimension des élevages NE (en effectif truies)	130	162	190	175

- **Le scénario tendanciel** prolonge les tendances actuelles d'effritement de la consommation individuelle et de dégradation des échanges nationaux. L'offre est pénalisée par une compétitivité insuffisante de la filière, car la faible rentabilité de la production et de la première transformation ne permet pas de réaliser les investissements nécessaires. La production régionale diminue de 8% à l'horizon 2020.
- **Le scénario de rupture** conjugue un contexte difficile pour la demande (croissance économique en panne), et un désengagement des politiques agricoles nationales et européennes. Dans un contexte très libéral, et de prix bas, les arrêts précoces des éleveurs sont nombreux et le niveau d'installation est très bas. On assiste à un agrandissement marqué des dimensions d'élevages, et à une diminution de 46% du nombre d'élevages en 10 ans : l'offre régionale chute de près de 15%.
- **Le scénario volontariste** peut se réaliser soit dans un contexte de demande tendancielle (mêmes hypothèses que le scénario 1 pour la consommation et les échanges), soit dans un contexte de progression de la demande (avec une consommation qui se stabilise et un déficit d'échanges qui se réduit, par suite



d'une politique d'innovation et de communication offensive pour soutenir la consommation nationale).

Au niveau de l'offre, la mobilisation des acteurs de la filière, et la restructuration autour de leaders nationaux, permettent de regagner de la compétitivité. La région maintient sa production et ses installations au niveau de 2010.

o **Des marges de manœuvre importantes**

Les écarts entre les scénarios extrêmes : volontariste et rupture, mettent en évidence des marges de manœuvre importantes pour la filière régionale.

- Au niveau des volumes produits, l'écart entre les scénarios se chiffre à 36 000 tonnes environ, ce qui représente **plus de 1000 emplois directs induits** (sans comptabiliser les emplois dans les services : logistique, commerce, conseil) dont :
 - . 280 en élevages
 - . 260 dans l'abattage – découpe
 - . 70 au niveau de la fabrication d'aliments et des groupements
 - . et 420 emplois théoriques dans la charcuterie salaison
- **Ce sont également 130 installations qui sont en jeu** entre ces deux scénarios (soit 7% d'éleveurs supplémentaires de moins de 40 ans en 2020, avec des conséquences sur la dynamique d'élevage des années suivantes).
- Le devenir des outils de production sera également fortement impacté selon qu'on se situe dans un scénario qui permet de rénover et d'adapter les bâtiments aux nouveaux enjeux (économies d'énergie, bien être animal, conditions de travail, efficacité) ou dans un scénario qui prolonge l'existant le plus longtemps possible. Cette question des bâtiments ayant elle-même un impact économique sur l'activité artisanale induite...

IV - Les leviers d'action

Pour orienter l'avenir de la filière régionale vers le scénario volontariste, le Comité de Pilotage de l'étude a identifié un certain nombre de leviers d'actions à mettre en œuvre au niveau des politiques agricoles, ainsi que par la profession et par les acteurs de la filière.

Ces leviers s'articulent principalement autour de 4 axes :

1- Améliorer le contexte économique et réglementaire

- Principaux objectifs : réduire les distorsions de concurrence existantes au sein de l'UE par une harmonisation des réglementations, maintenir les barrières tarifaires et non tarifaires aux frontières de l'Europe, améliorer la compétitivité de l'aval en facilitant les investissements et les restructurations, renforcer la cohésion de la filière.
- Au plan national, des mesures sont également attendues pour réduire les coûts : harmonisation des règles environnementales entre productions, meilleure reconnaissance financière des surcoûts assumés par les éleveurs.



2 – Accompagner le développement durable de la filière

- Mieux valoriser les produits:

- renforcer l'innovation et le marketing, en particulier sur le porc frais (acteurs de l'aval),
- communiquer sur la qualité de notre production et de nos produits : logo VPF,
- systématiser l'utilisation des viandes d'origine nationale en restauration collective,
- communiquer auprès du grand public et des élus sur le métier d'éleveur et sur les atouts de la production régionale : dimension familiale des ateliers, lien au sol, complémentarité cultures- élevages, respect de normes strictes.

- Renforcer le lien au sol pour aller vers des systèmes plus durables et moins sensibles à la volatilité des prix (autonomie alimentaire et d'épandage, sécurité économique): l'objectif est de revoir certaines dispositions des SDDS pour faciliter l'accès des producteurs de porcs au foncier.

- Encourager la modernisation des élevages et leur transmission par

- le soutien des investissements de modernisation et d'adaptation des élevages : plan de modernisation des bâtiments porcins, aides à la rénovation et à la reconstruction, accès facilité à la méthanisation.
- un accompagnement de la transmission et des installations: incitation à la transmission progressive du capital, mise en place d'un système de caution à l'installation, création d'un Fonds de garantie pour les jeunes installés.

3 - Soutenir l'innovation, la recherche et la diffusion de références

- Poursuivre les travaux en cours sur l'autonomie alimentaire, l'environnement, les économies d'énergie...
- Mettre en place de nouveaux réseaux de référence, centrés sur les systèmes les plus innovants et en particulier le lien au sol avec pour objectif de mettre en avant les gains économiques, sociaux et environnementaux (dans le cadre d'une approche globale de l'exploitation).

4 - Former les acteurs de la filière de demain

- Mettre en place des actions de formation initiale et continue pour les métiers de l'élevage, et de la transformation.
- Assurer la promotion de ces métiers (témoignages, portes ouvertes...).



DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

I – La méthode

Cette étude a été réalisée en suivant une **démarche prospective**, dont la méthode a été produite par le CNAM ; cette méthode a été adaptée par le Pôle Economie et Prospective à la problématique étudiée, notamment pour quantifier les scénarios.

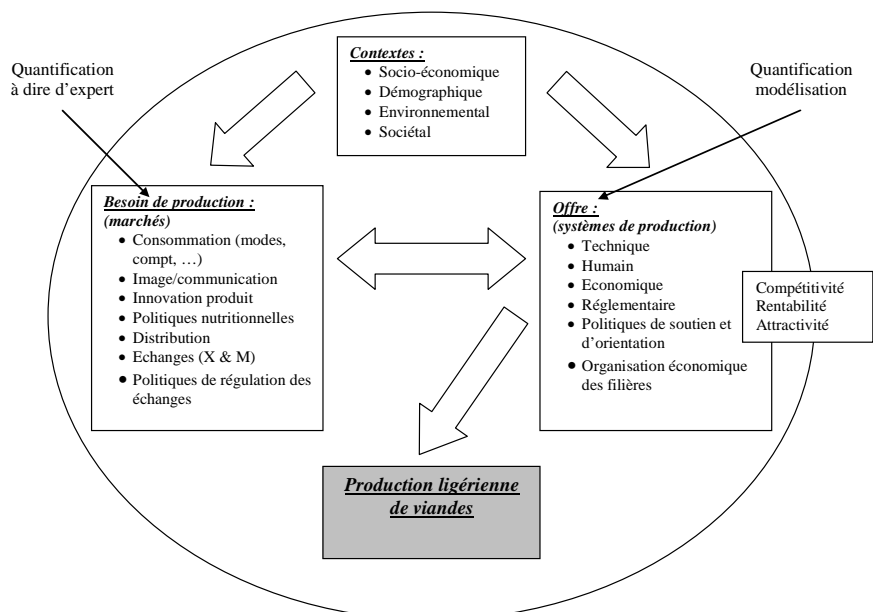
Le travail a été conduit conjointement sur 3 filières animales (viandes bovine, porcine et de volaille) d'avril 2010 à février 2011 en mobilisant les ressources suivantes:

- L'expertise de 3 comités de pilotages filière (10 à 15 personnes selon les réunions) constitués de représentants des différents maillons de la filière : responsables professionnels agricoles (CRA, FRSEA, JA, COOP), groupements de producteurs, abatteurs-transformateurs, grande distribution et ingénieurs filières animales des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.
- L'analyse d'experts nationaux de chacune des filières (FranceAgriMer, Instituts).
- Et la mobilisation de différentes sources statistiques pour produire les analyses et quantifications sur :
 - les marchés (production, consommation, échanges) : bilans annuels de FranceAgriMer et des instituts techniques
 - les systèmes de production ligériens : données MSA, ADASEA, DSV, SRISE DRAAF (SAA, typologie bovine 2008, enquêtes avicole et porcine 2008).

Le travail des Comités de Pilotage s'est appuyé sur des éléments apportés par le Pôle Economie et Prospective à chaque étape de la démarche :

- 1/ Analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- 2/ Etat des lieux de la filière et de son contexte,
- 3/ Exploration des facteurs d'évolution des filières, pour déterminer les facteurs clés et représenter le système étudié :

Facteurs agissant sur l'évolution de la production ligérienne de viandes à l'horizon 2020



4/ Analyse de l'influence des facteurs clés identifiés sur le contexte, le besoin de production et l'offre régionale: évolutions passées, tendances présentes et analyse prospective (constitution de la **base rétro prospective**)

5/ Elaboration et quantification des scénarios d'évolution du **besoin de production**. Cette étape, **l'analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert au niveau national (en intégrant les dimensions européennes et internationales) : *Besoin de production = consommation française + exportations françaises – importations françaises*. La part de marché des Pays de la Loire a été expertisée.

6/ Elaboration et quantification des scénarios d'évolution de **l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios, 4 variables ont été simulées :

- Les départs par l'âge et les départs précoces
- Les installations de jeunes agriculteurs
- La dimension économique des exploitations
- La productivité animale

7/ Confrontation des 2 catégories de scénarios (besoin de production et offre) et élaboration des **scénarios finaux** d'évolution de la production, des structures et des actifs de la filière en Pays de la Loire.

8/ Identification des **leviers d'action** pour relever les enjeux qui se profilent d'ici 2020 et atteindre les objectifs professionnels définis pour chacune des filières à ce même horizon.

II – Les hypothèses

1 - Des hypothèses communes aux trois scénarios

- **Contexte économique et règlementaire:**
 - Signature d'un accord multilatéral à l'OMC conduisant à une libéralisation accrue des échanges (ouverture des frontières, suppression des aides à l'exportation)
 - Maintien d'une politique européenne libérale, avec des distorsions intra UE
- **Offre régionale :**
 - Recherche dans tous les scénarios d'une autosuffisance régionale en porcelets pour des raisons économiques et sanitaires
 - Impact important des nouvelles normes « bien être des truies » sur les élevages naisseurs : nombreux départs précoces et faible taux de renouvellement
 - Proportion croissante de systèmes naisseurs engraisseurs en raison de leur efficacité économique, avec une évolution des naisseurs engraisseurs partiels vers l'engraissement de tous les porcelets nés sur l'exploitation
 - Renforcement du lien au sol pour aller vers des élevages de plus en plus durables (sur le plan économique, social et environnemental)



- Evolution des dimensions d'élevage vers une taille permettant de travailler à plusieurs pour des raisons d'organisation du travail et de qualité de vie
- Amélioration de la productivité selon le rythme des 10 dernières années: progression de la productivité des truies (0.25 porcelet /truie/an) et du rapport places engraissement/ truie (de 5.15 à 6.3 en moyenne).
- Installations réalisées principalement sous forme sociétaire (elles représentent déjà près de 90% des installations en porc au cours des trois dernières années).

2 - Des facteurs de différenciation entre les scénarios au niveau des débouchés

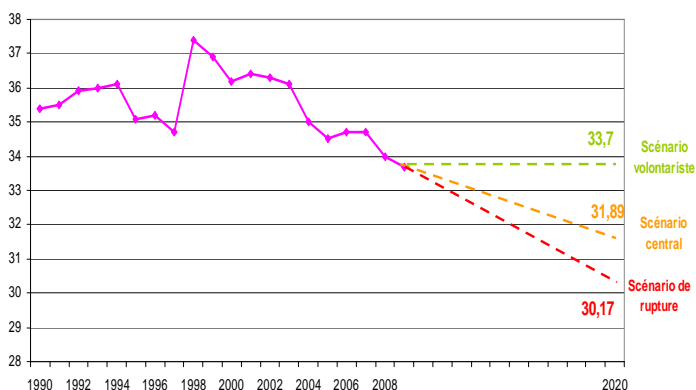
- Une **évolution de la consommation par habitant** (stable dans le scénario volontariste, en baisse de 1% par an dans le scénario de rupture et de 0.5% par an dans le scénario tendanciel) qui dépend de la situation économique, de la politique alimentaire nationale, de la communication interprofessionnelle sur l'origine nationale, et de la capacité d'innovation de l'aval pour valoriser la viande de porc.
- Une **évolution des échanges** liée à la compétitivité de la filière : coût de production, différenciation des produits, organisation plus ou moins concertée entre les acteurs, émergence d'un leader national...

Selon les scénarios les **importations** progressent entre 2009 et 2020 de + 12% à +25% (scénario tendanciel : +19%) principalement en provenance de l'UE (Allemagne et Espagne principalement), et dans une moindre mesure en provenance des Pays Tiers (ouverture des frontières et abaissement plus ou moins marqué des barrières sanitaires).

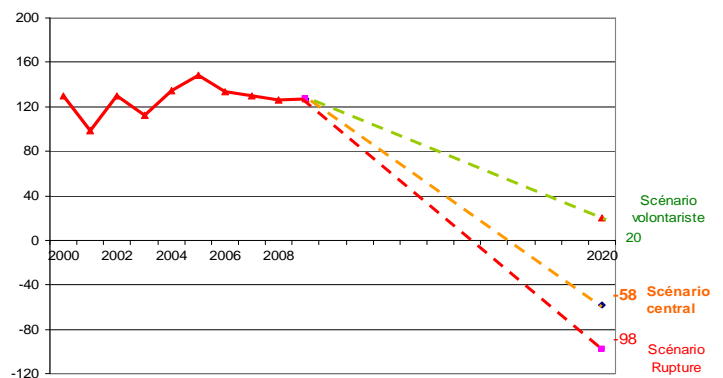
Les importations sont moindres si la filière communique sur les atouts d'une consommation de proximité et d'origine nationale. Elles progressent plus fortement dans le cas d'une croissance économique en panne, qui conduirait les consommateurs à se tourner vers des produits à bas prix.

Quant aux **exportations**, des hypothèses de baisse allant de 5% à 10% en 11 ans ont été formulées du fait de la suppression des aides à l'exportation : l'écart étant dû, d'une part à une plus ou moins bonne compétitivité de la filière, d'autre part au niveau de la demande mondiale.

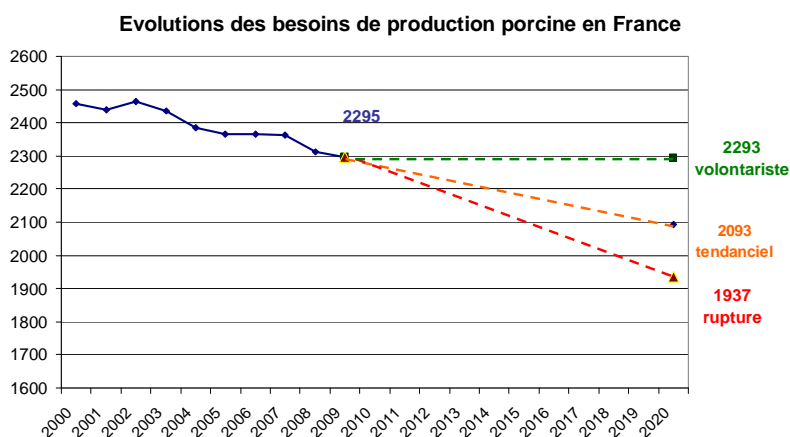
Evolution de la consommation de porc en France (en kg/hab/an)



Evolution des échanges français en porc (en milliers de tec)



Le taux d'auto approvisionnement (production /consommation) qui se situe en 2009 à 105.9 % pourrait évoluer vers un simple équilibre (100,9% dans le scénario volontariste) ou diminuer jusqu'à 95 ou 97% c'est-à-dire la situation d'avant 1990 (scénarios tendanciel et rupture).



3 - Des facteurs de différenciation entre les scénarios au niveau de l'offre régionale

▪ Les départs

- . 39% des éleveurs de la région ont plus de 50 ans ; à ces départs liés à l'âge s'ajoutent également des départs précoces (avant l'âge de la retraite) liés à des choix personnels, des problèmes de santé ou des difficultés économiques.

	Départs en retraite	Départs précoces	
		Tendanciel ou volontariste	Rupture
Evolution 2010 -2020			
Naisseurs hors collectifs	42%	28%	28%
Naisseurs engraisseurs	38%	13%	19%
PSE et engraisseurs	39%	10%	18%
Total	39%	13%	19%

- . Dans les scénarios « tendanciel » et « volontariste », ces départs précoces représentent 13% des éleveurs (en prolongeant le rythme observé entre 2000 et 2008), mais ils sont beaucoup plus nombreux pour les naisseurs : 28%, compte tenu du coût des mises aux normes bien être des truies. Dans le scénario de rupture, leur proportion s'accroît fortement pour passer à 19 % de l'ensemble des éleveurs.



▪ **La dimension des élevages**

. La dimension des élevages évolue au même rythme qu'au cours des 10 dernières années dans le scénario tendanciel (sauf pour les sites collectifs dont la dimension reste stable).

. Dans le scénario alternatif, une meilleure cohésion de la filière, soutenue par une politique nationale et régionale volontariste, permet d'améliorer la rentabilité de la production : les éleveurs sont en mesure de réaliser les investissements nécessaires pour améliorer leur efficacité économique (cohérence de la chaîne bâtiment, économies d'énergie) et la durabilité des systèmes (environnement, conditions de travail).

La politique foncière évolue pour permettre aux éleveurs de renforcer le lien au sol. Les dimensions d'élevage naisseur engraisseur progressent un peu plus que dans le scénario tendanciel ce qui permet de travailler à plusieurs sur l'atelier porc, d'où une amélioration des conditions de travail, gage d'attractivité du métier demain.

. Le scénario de rupture est par contre marqué par une forte progression des dimensions d'élevage consécutive à la réduction des soutiens à la filière (restrictions budgétaires), à l'alignement des réglementations nationales sur le niveau européen et à l'objectif de produire à bas prix dans un contexte de dérégulation des marchés et de baisse du pouvoir d'achat.

Dimension d'élevage

	2010	2020 Tendanciel	2020 Volontariste	2020 Rupture
Naisseurs	117	166	166	166
Naisseurs collectifs	596	645	620	596
Naisseurs engraisseurs	130 truies 672 places PC	162 truies 1018 places PC	175 truies 1103 places PC	190 truies 1198 places PC
PSE et engraisseurs	508 places PC	640 places PC	640 places PC	640 places PC

. En ce qui concerne le naissage, compte tenu de l'objectif de maintien de l'autonomie régionale en porcelets, il est nécessaire de le réorganiser sur de nouveaux sites collectifs dans le scénario tendanciel (passage de 22 à 29 sites entre 2010 et 2020). Ce n'est, par contre, pas nécessaire quand le poids et la dimension des systèmes naisseurs engraisseurs progressent plus fortement (scénarios alternatif et rupture). La dimension des sites de naissage collectif varie peu entre les scénarios (comprise entre 600 et 650 truies).

▪ **Les installations et le taux de renouvellement**

. Le niveau de renouvellement des éleveurs varie entre les scénarios du fait des différences de contexte en termes de demande, et de compétitivité de la filière.

Dans un contexte donné, les hypothèses de renouvellement ont été définies pour chaque système de production en fonction de facteurs tels que : le statut de l'exploitation, son degré de spécialisation, sa dimension.



Dans tous les scénarios, le taux de renouvellement est très faible pour les systèmes naisseurs (hors collectifs) : ils sont délaissés au profit de systèmes naisseurs engraisseurs ou d'une réorganisation du naissage autour de sites collectifs. Dans les sites collectifs existants, les départs d'associés sont systématiquement remplacés. Ces deux hypothèses prolongent la tendance observée depuis 10 ans.

Taux de renouvellement 2010 -2020

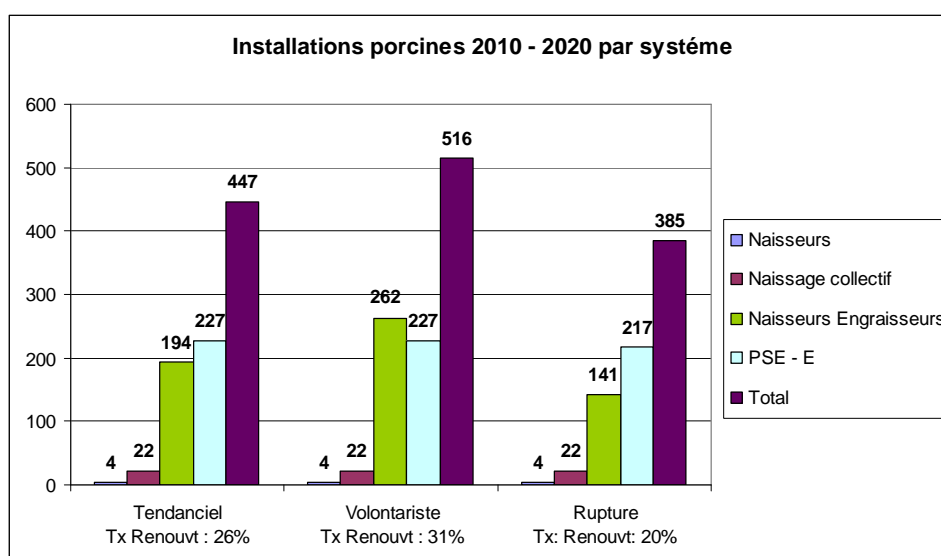
	Tendanciel	Volontariste	Rupture
Naisseurs hors collectifs	2%	2%	2%
Naisseurs engraisseurs	30%	41%	20%
PSE et engraisseurs	28%	28%	23%
Taux renouvellement moyen	26%	31%	20%
Installations sur 10 ans	447	516	385

- L'écart de taux de renouvellement entre scénarios se joue principalement au niveau des systèmes naisseurs engraisseurs.

Dans le scénario volontariste, l'amélioration de la rentabilité des élevages permet d'investir, d'adapter le parc bâtiment et d'optimiser les tailles d'atelier, en lien également avec un renforcement du lien au sol, favorisé par une politique foncière plus adaptée. D'où un bon taux de renouvellement car la reprise s'en trouve facilitée.

Dans le scénario de rupture, le contexte économique difficile conduit à des restructurations importantes avec un fort agrandissement des systèmes NE d'où un niveau d'installation beaucoup plus faible pour ces systèmes. En parallèle, le besoin d'ateliers engraisseurs se trouve réduit et le renouvellement est également plus faible pour ces systèmes (qui connaissent des départs précoces plus nombreux que dans le scénario tendanciel).

- Finalement, les hypothèses retenues en termes de départs, de taux de renouvellement et de dimensions d'élevage conduisent à **un écart de 130 installations sur 10 ans entre les scénarios extrêmes.**



CONCLUSION

Les scénarios construits à l'horizon 2020 mettent en évidence des tendances lourdes de restructuration des élevages et de la filière, étroitement liées au contexte économique et politique, international et européen.

Mais les écarts qui existent entre les scénarios extrêmes: 130 installations, 200 élevages, et au total, plus de 1000 emplois directs au sein de la filière, montrent également qu'il existe des marges de manoeuvre importantes.

Un certain nombre de leviers d'actions sont à mettre en œuvre pour orienter l'avenir de la filière.

Au niveau de l'environnement économique, les choix politiques nationaux et européens permettront de maintenir plus ou moins bien nos débouchés et notre compétitivité :

- face aux échéances de l'OMC et à une ouverture plus grande des frontières, l'Union européenne peut jouer la carte des protections non tarifaires (meilleure différenciation de nos produits, contraintes sanitaires imposés aux produits importés, mise en avant de l'impact carbone...)
- face aux distorsions de concurrence intra européennes (fiscales, sociales et environnementales) qui pèsent aujourd'hui fortement sur les coûts de la filière porcine, des assouplissements réglementaires sont à envisager, ainsi qu'une promotion active de la marque nationale VPF.

Au niveau de la demande, le maintien de la consommation passe par la poursuite de l'innovation sur les produits et par une communication positive portée par une interprofession forte, avec l'appui des collectivités locales (au travers d'un plan de communication tourné vers le grand public, les élus, la restauration collective ...).

Un autre élément déterminant pour l'évolution de nos débouchés est celui de la **compétitivité de la filière** qui devra renforcer sa cohésion, et éventuellement faire des choix de restructuration concertés.

Une stratégie commune des acteurs de la filière paraît en effet indispensable pour, d'une part peser face aux GMS et face à la concurrence étrangère, d'autre part mieux valoriser la production nationale et locale auprès des consommateurs.

En terme de production, la région pourra rester un acteur majeur de la filière porcine, si des moyens sont mis en œuvre pour accompagner les élevages vers plus de rentabilité et de durabilité. Cela passe par :

- Un lien au sol renforcé pour plus de sécurité économique et environnementale
- Un parc de bâtiments modernisé pour répondre aux nouveaux enjeux: conditions sanitaires, coûts de production maîtrisés, économies d'énergie, conditions de travail...
- Une dimension optimisée dans un objectif d'efficacité économique, et de qualité de vie (travail à plusieurs)
- Une production en harmonie avec son environnement : acceptation sociale, meilleure reconnaissance (du métier, de la qualité des produits et des pratiques).

Pour conclure, le maintien de la production porcine régionale et du taux de renouvellement des éleveurs est possible, à condition de mettre en place une politique ambitieuse (soutien de la consommation de porc français, des investissements, de la formation, de la recherche) portée par tous les acteurs de la filière, avec l'appui des instances de décision politiques à l'échelle régionale et nationale.







**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Avec la participation financière du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche

Contacts Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU
Christine GOSCIANSKI
Michel BLOURDE
Gilles LE MAIGNAN
Eliane MORET
Pascale LABZAE

Tél. 06 48 38 45 15
Tél. 02 41 18 60 57
Tél. 02 41 96 75 05
Tél. 02 53 46 61 70
Tél. 02 43 67 37 09
Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers - La Roche/Yon)
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Mail : michel.blourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)
Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)